

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

**Marché de prestations de
services divers**

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché Accord-cadre à bons de commande

**Transport collectif avec chauffeur dans le cadre des activités
périscolaires sportives et de loisirs.**

Numéro de Marché : 16-04

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre :

Transport collectif avec chauffeur dans le cadre des activités périscolaires sportives et de loisirs.

Les prestations de transport collectif dans le cadre des activités périscolaires, sportives et de loisirs.

Le transport est exclusivement réservé aux enfants, adolescents et leurs accompagnateurs.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande en application des articles 78 et 80 du décret relatif aux marchés publics du 25 mars 2016.

Type d'accord-cadre de services : Prestations de services pour la collectivité

Lieu principal d'exécution :

Territoire communal et extérieur. Le kilométrage est décrit dans le bordereau de prix.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 60 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 3 années.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet de l'accord-cadre sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre

Présentation de candidature sous forme de DUME : L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : MAPA ouvert selon article 27 du décret relatif aux marchés publics du 25 mars 2016.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.

PRIX DES PRESTATIONS - le calcul se fera sur le total du BPU

2. Critère Qualité pondéré à 40 %.

Prise en compte du confort du type de transport et des organes de sécurité.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 16-04

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/05/2016

Date limite de réception des offres : 24/05/2016 à 12h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur. Les pièces sont disponibles sur le(s) support(s) suivant(s) : <https://www.marches-securises.fr>

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Obtention des documents de consultation en dehors du profil d'acheteur : Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Adresse de retrait des dossiers sur demande :

Ville de Juvignac

Service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tél : 0467104242

Poste : 4230

Mél : marchespublics@juvignac.fr

www.juvignac.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations : budget primitif fonctionnement cpte 6247.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04/67/54/81/00

Fax : 047/67/54/81/56

Mél: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04/67/54/81/00

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables (date de validité)

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.30
Fax : 04.67.10.40.49
Mél : marchespublics@juvignac.fr
Adresse Internet : <http://juvignac.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

Ville de Juvignac
Correspondant : Monsieur Laurent BUORD
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
Service Direction de l'Enfance-Jeunesse et Education
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 06.83.49.25.10
Fax : 04.67.10.40.49
Mél : laurent.buord@juvignac.fr
Adresse Internet : <http://juvignac.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30
Mél : marchespublics@juvignac.fr
Adresse Internet : <http://juvignac.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30

Adresse de remise des offres :

Ville de Juvignac
Correspondant : service des marchés publics
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30

Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.30
Fax : 04.67.10.40.49
Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>

Adresse de retrait des dossiers :

Ville de Juvignac
Adresse : 997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.30
Fax : 04.67.10.40.49
Mél : marchespublics@juvignac.fr
<http://juvignac.fr>
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30